



Les travailleurs frontaliers sont invités à se faire recenser à la mairie au moyen du formulaire de recensement.

[Vous habitez Ville-la-Grand et vous travaillez dans le Canton de Genève ?](#)

Merci de bien vouloir renseigner le formulaire ci-dessous et le transmettre à :
Mairie de Ville-la-Grand - Place du Passage à l'An 2000 - 7100 Ville-la-Grand

Les fonds frontaliers sont primordiaux pour notre commune car ils permettent de réaliser des équipements et d'offrir des services à tous les villamagnains.

Sans aucun impact sur votre imposition, ce recensement est un acte citoyen.

RECENSEMENT DES TRAVAILLEURS FRONTALIERS

Nom :

Prénom :

Date de Naissance :

Adresse :

.....

74100 Ville-la-Grand

Travailleur frontalier : Français Suisse

Membre de l'Union Européenne

Hors de l'Union Européenne

Nom et adresse de l'employeur (merci de préciser le canton)

.....

.....

N° de la carte de travail : Date de délivrance :